

Procès-verbal de la réunion

Date: le 14 septembre 2021

Heure: de 13 h à 14 h 20 Lieu : Microsoft Teams

Présences: Membres: Greg Phillips (président), Howard Delnick (président du Comité),

André Picotte, Andreas Trau, Charlene Lonmo, Jamie Lafontaine, Camille Awada

Personnel: Jean Ouellette (directeur général), Mark Courty (adjoint à la paye et à la comptabilité), Stefanie Pantalone (adjointe administrative), Stéphanie Cousineau

(adjointe administrative)

Absence excusée : Kelly Mansfield

Sujet		Mesures de suivi
13 h Le quorum est atteint; S. Pantalone lit la politique sur la prévention du harcèlement au Comité des finances.		
J. Ouellette accepte la fonction de responsable de la prévention du harcèlement pour la réunion.		
J. Lafontaine sera en retard.		
1.	Adoption de l'ordre du jour Il est proposé par C. Lonmo et appuyé par A. Picotte d'adopter l'ordre du jour.	
	Pour = 5 Contre = 0 Abstention = 0 Proposition adoptée.	
2.	Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 mai 2021 Il est proposé par A. Picotte et appuyé par C. Lonmo d'approuver le procès-verbal de la réunion du 18 mai 2021.	
	Pour = 5 Contre = 0 Abstention = 0 Proposition adoptée.	
3.	Révision du budget après l'assemblée générale annuelle sur le budget H. Delnick a envoyé un projet de budget révisé. Il présente un résumé des modifications.	



- suppression de l'augmentation des cotisations de 2 \$.
- Une question soulevée lors de l'assemblée générale annuelle sur le budget au sujet de la double comptabilisation des dépenses de 80 500 \$ liées au Congrès du travail du Canada (CTC) a été vérifiée. On a déterminé qu'aucune double comptabilisation n'avait eu lieu.
- Le budget de la retraite du Conseil exécutif national (CEN) a été accru de 20 000 \$ selon une correspondance de J. Courty.
- Le poste 18, Fonds de défense, a été supprimé car il n'est pas pertinent. Il s'agit d'un poste du bilan ou de l'état des résultats, et non pas du budget.

Le budget doit être finalisé car il sera présenté au CEN pour approbation définitive.

Lors de l'assemblée générale annuelle sur le budget, on a recommandé que la ligne budgétaire relative au salaire du président soit rétablie dans le budget.

- H. Delnick confirme que le Comité des finances a adopté antérieurement une résolution selon laquelle la ligne budgétaire relative au salaire du président ne serait pas rétablie dans le budget. Ce point a également été approuvé au niveau du CEN.
- H. Delnick demande si nous voulons faire inscrire un point à l'ordre du jour de la réunion du CEN au sujet de la formation (selon la proposition d'un membre).
- J. Ouellette indique qu'il s'agit d'une question liée à l'éducation et qu'il serait plus approprié de la transmettre à notre comité consultatif sur l'éducation. J. Ouellette consultera le comité et présentera un compte rendu de l'examen de ce dernier au Comité des finances.
- G. Phillips nous demande de répondre au membre en question et de l'informer que nous examinons cette question.



A. Trau soulève ensuite une question concernant les mesures à prendre à la suite de l'assemblée générale annuelle sur le budget. Allons-nous mettre en place des dispositions en vue d'une autre série de mises en disponibilité? Nous pourrions répondre que nous disposons du Fonds de défense si nous devons défendre nos membres en raison de mises en disponibilité.

Le Comité des finances a discuté de cette question. Il faut vérifier le mandat relatif au Fonds de défense afin de déterminer si celui-ci pourrait être utilisé en cas de mises en disponibilité. Nous surveillerons la situation au besoin.

A. Trau propose une cotisation de 6 \$ pour suivre l'inflation.

H. Delnick propose de soumettre une motion au CEN relativement à une augmentation des cotisations, selon une discussion entre le président du Comité des finances et le directeur général en fonction d'une analyse des besoins de l'organisation.

Il est proposé par C. Lonmo et appuyé par A. Picotte d'approuver la proposition.

Pour = 5 Contre = 0 Abstention = 0 **Proposition** adoptée.

Le Comité des finances convient de présenter une motion concernant un budget révisé au CEN le 24 septembre.

Il est proposé par A. Picotte et appuyé par J. Lafontaine d'approuver la résolution.

Pour = 5 Contre = 0 Abstention = 0 **Résolution** adoptée.

4. Examen des mesures de suivi

- Processus de traitement des dépenses par carte de crédit et processus relatif aux bons de commande
 - J. Ouellette affirme que ces deux points sont



tirés de la dernière lettre de recommandations que nous avons reçue des auditeurs l'an dernier.

J. Ouellette collaborera avec le nouveau directeur des finances pour aborder ces processus.

• Chèques de plus de 500 \$

J. Ouellette indique que nous ne sommes pas en mesure de fournir les données à ce sujet avant l'arrivée du nouveau directeur des finances.

Ces données seront fournies de manière rétroactive au début de l'année financière.

Audit spécial des dépenses

Un projet de rapport destiné à l'auditeur a été fourni à H. Delnick et à G. Phillips.

Nous tiendrons des discussions pour déterminer les mesures que nous prendrons en ce qui concerne l'audit spécial des dépenses. La décision finale sera communiquée en conséquence.

5. Tour de table

- C. Awada demande quel est le délai relatif au prochain cycle de préparation du budget.
- H. Delnick indique qu'il aimerait commencer à préparer les postes budgétaires pour 2022-2023 en octobre.
- J. Lafontaine demande si ce délai nous permettra de remanier le budget en fonction de l'année financière civile.
- H. Delnick indique que des discussions à ce sujet auront lieu lorsque le nouveau directeur des finances se joindra à l'équipe.

